

FICHE DE POSTE

Chargé de mission pollutions diffuses

Informations générales

Employeur : Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc (SABA)

Localisation : Simiane-Collongue, Bouches du Rhône

Territoire de travail : bassin de l'Arc

Catégorie : filière technique, catégorie A ou B selon diplôme

Nature du poste recherché : statutaire ou contractuel

Prise de poste : le 5 septembre 2022

Contrat de travail : fonctionnaire par voie statutaire ou CDD de 3 ans

Expérience requise : 3 ans minimum dans un domaine équivalent

Position du poste dans le service et au sein de la structure :

Pôle technique – N+1 : directeur adjoint

NB : le périmètre du SABA va évoluer en 2022 pour s'étendre à l'ensemble du bassin versant de l'Etang de Berre. En conséquence, l'agent recruté verra alors automatiquement évoluer employeur et territoire.

Contexte général au poste

Le SABA est un établissement public en charge de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations sur le territoire d'une trentaine de communes, pour le compte de ses deux membres, la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Communauté d'Agglomération Provence Verte. Il assure des missions (travaux, études, suivi, etc...) visant à contribuer à une gestion intégrée et concertée de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant de l'Arc. Le SABA anime un SAGE et est porteur d'un PAPI d'intention.

Du fait de l'évolution institutionnelle liée à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI, le SABA renforce ses moyens humains.

Contexte spécifique au poste

Malgré l'amélioration de la qualité des eaux de l'Arc et de ses affluents au cours des 10 dernières années, l'Arc continue de souffrir d'une pollution diffuse aux molécules chimiques (pesticides, engrais, ...). Les quantités et la diversité des molécules retrouvées dans l'Arc attestent d'un usage chronique sur le bassin.

Afin de restaurer la qualité de l'Arc et de ses affluents, le SABA anime des projets et accompagne les démarches de réduction d'intrants chimiques et de préservation de la biodiversité depuis 2012. Ceci auprès des différents acteurs du bassin versant : agriculteurs, communes, particuliers.

Récemment, le SABA a été retenu par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse pour expérimenter la mise en œuvre de Paiements pour Services Environnementaux (PSE). Ce dispositif vise à rémunérer les agriculteurs qui s'engagent à améliorer ou à maintenir la biodiversité et la qualité de l'eau. 33 exploitations (viticulteurs, maraîchers et céréaliers) sont engagées dans le PSE. Ces exploitations devront également être accompagnées pour être labellisées niveau 1 « Label Haie » (dispositif de certification des pratiques de gestion des haies).

Missions confiées

Le chargé de mission pollutions diffuses aura pour mission :

Pilotage et animation des Paiements pour Services Environnementaux et du Label Haie.

- Accompagnement et suivi des exploitations engagées dans le PSE : mise à jour annuelle de la situation des exploitations vis-à-vis des indicateurs environnementaux (herbicides, couverture des sols, ripisylve, infrastructures agro écologiques,...), bilan des actions préalables aux calculs des notes indicateurs, suivi et conseil sur les évolutions de pratiques.
- Coordination du dispositif PSE / communication / missions de rapportage : organisation des comités de pilotage, lien avec les partenaires techniques, coordination avec les structures prestataires, organisation de journées techniques thématiques, suivi et synthèse des indicateurs globaux de suivi (enjeux eau et biodiversité).
- Accompagnement des agriculteurs pour les démarches administratives PSE (plateforme web, démarches simplifiées, ...).
- En lien avec le pôle administratif, instruction des dossiers individuels des agriculteurs.
- Réalisation d'un contrôle annuel des exploitations agricoles bénéficiaires PSE pour le compte d'un autre porteur de projet PSE en région PACA.
- Animation du Label Haie : réunions collectives d'information Label Haie, réalisation d'audits de pré-labellisation (évaluation de l'éligibilité au label haie), d'audits initiaux, d'audits de suivi et de plans de gestion des haies.
- Constitution d'une organisation collective de gestionnaires (OCG) pour porter la certification de groupe label haie : demande de certification de l'OCG, mise en place du système de management (audit interne).

Elaborer et animer des programmes d'actions agricoles pour la qualité de l'eau :

- Mobiliser les agriculteurs, les élus et autres acteurs concernés (rencontres individuelles, réunions collectives, ...).
- Accompagner les partenaires dans l'élaboration et le suivi des actions et projets concernant la réduction des pesticides, les couverts, les zones tampons, les certifications environnementales (AB, HVE, ...).
- Inciter et accompagner les agriculteurs à une bonne gestion des ripisylves.
- Proposer des outils d'accompagnement adaptés pour favoriser le changement de pratiques.
- Être relai d'information sur les outils pertinents pour le changement de pratiques (mesures agroenvironnementales, investissements matériels, agriculture biologique, ...).
- Organiser des journées/formations techniques.
- Concevoir des supports de communication pour les techniciens agricoles et les agriculteurs.
- Renforcer et créer des nouveaux partenariats.

Accompagner les collectivités, les gestionnaires privés et les particuliers vers la suppression des pollutions diffuses (produits phytosanitaires et engrais)

- Développer des stratégies et des outils d'accompagnement afin de mobiliser les différents acteurs du territoire.
- Accompagner les collectivités sur la gestion durable des espaces publics (gestion différenciée, réductions des intrants, plantations locales, ...)
- Mobiliser les gestionnaires liées aux activités de transport et aux activités économiques non agricoles.
- Organiser des opérations et journées à destination du grand public dans le but d'inciter au changement des pratiques.
- Engager les recherches de financements et de partenariats pour les nouveaux projets.
- Actualiser et créer des supports de communication (exemples : site internet, plaquette, ...).

Assurer le suivi du programme d'actions de lutte contre les pollutions diffuses :

- Synthèse des données pesticides.
- Suivre et évaluer l'ensemble des actions.
- Organiser les comités de pilotage avec l'ensemble des partenaires pour rendre compte de l'avancée des actions.
- Assurer le suivi administratif de la mission (demandes de subvention, rapports d'activité).

Profil recherché

Formation en agriculture et environnement (BAC +3 minimum).

Compétences :

- Compétences en agronomie et connaissance du monde agricole.
- Connaissances en viticulture.
- Compétences en agroécologie.
- Connaissance des réglementations associées à la politique de l'eau et aux politiques agricoles.
- Connaissances générales sur les missions portées par les gestionnaires de milieux aquatiques tels que les syndicats de rivières.
- Qualités rédactionnelles indispensables.
- Maîtrise du management de projets.
- Maîtrise des logiciels bureautiques (Excel, Word, Powerpoint) et connaissance des logiciels cartographiques S.I.G

Le permis B est nécessaire.

Qualités nécessaires :

- Aptitudes à la concertation et à la conduite de réunions.
- Qualités relationnelles et d'animation, goût pour l'écoute, le dialogue et la négociation.
- Capacité à fédérer les acteurs et à maintenir une dynamique de groupe.
- Sens de la pédagogie.
- Autonomie de travail, esprit d'initiative et créativité.
- Sens de l'organisation et de la planification.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Habitude du travail en équipe et du travail de terrain.

Modalités de candidature

Curriculum Vitae et lettre de motivation à adresser au Président du SABA, 672 route de Gardanne – Quartier Gadie – 13109 SIMIANE-COLLONGUE.

Les candidatures sont à envoyer par mail à Maxime LENNE, chargé de mission – maxime.lenne at saba-arc.fr.

Date limite de réception des candidatures : **lundi 23 mai 2022.**

Les candidats sélectionnés sur la base de leur candidature seront invités à passer un ou plusieurs entretiens.